



Devis Action de Formation sur mesure dans vos locaux (intra muros)

Calendrier

Nous nous tenons à votre disposition pour fixer des dates en tenant compte de vos contraintes d'organisation (certains établissements veulent pendant les vacances scolaires d'autres non, certains veulent en fin de semaine, d'autres ne veulent pas les vendredis car ils quittent plus tôt, certains veulent des mercredis, d'autres non...) : Précisez-nous tout cela pour que nous puissions vous proposer des dates pertinentes.

Groupe

Pour conserver un intérêt pédagogique et ainsi d'acquisition, avoir du temps pour les exercices et mises en situation, nous préconisons des groupes de 10 personnes maximum.

Programme et durée

Nous vous proposons une formation ajustée, sur-mesures, adaptée aux objectifs et attentes de votre demande, afin de créer un parcours pédagogique différencié pour une meilleure prise en compte de la composition du groupe et du contexte de la demande.

7 h de formation / jour

Tarifs

A moins d'un tarif spécifique précisé sur le programme lui-même, le coût pédagogique net à payer **par jour** de formation est :
(à multiplier par le nombre de jour(s) de formation indiqué sur le programme)

1 ou 2 participant(s) = forfait 1.100 € + 25 € par participant supplémentaire jusqu'au 10^{ème}
et à partir du 11^{ème} +50€ par participant supplémentaire
par exemple pour un groupe de 10 participants pendant 2 jours le coût est de 2.600 € net à payer

pour la grande banlieue parisienne et la province, prévoir :
+ forfait déplacement (estimé selon le lieu que vous nous indiquerez)
+ forfait hébergement (selon le nombre de nuitées nécessaires)

Les déjeuners du formateur n'ont pas été comptabilisés dans le forfait car souvent les structures organisent et prennent en charge les repas des stagiaires et du formateur : donc pour éviter une double facturation, ils n'ont pas été inclus. Nous sollicitons toutefois que vous organisiez les déjeuners du formateur avec le groupe : le temps du repas est un temps d'échanges informels intéressants... A défaut nous facturerons forfaitairement 25€ par repas.

Exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts accordant aux sociétés enregistrées comme organisme de formation cette option fiscale.

Le prix comprend toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation notamment les frais de secrétariat, de reprographie des supports, de coordination pédagogique.

Avantages

Tarifs non assujettis à tva.
Déduisez un escompte de **-10 %** sur le coût pédagogique si pré-paiement à la commande.
Un catalogue de formations large pour vous satisfaire et des formateurs spécialisés dans leur domaine de compétences.

Personnalisation

Entretien téléphonique : Un appel sera organisé entre une personne référente et notre formateur pour que vous puissiez lui présenter le contexte et vos attentes particulières.

Questionnaire de positionnement : Nous enverrons en amont de la formation un questionnaire individuel pour permettre aux stagiaires d'exprimer des questions techniques qu'ils auraient afin que le formateur puisse appréhender, en amont pour chaque stagiaire, leur compréhension des objectifs de formation, les points sur lesquels ils souhaitent insister pendant l'action et leurs attentes complémentaires en termes de formation. Ce qui permet de développer une approche "adaptative" de la formation.

Auto-évaluation des acquis : par un questionnaire en fin de parcours, nous amenons les stagiaires à initier une réflexion sur un plan d'actions par rapport aux différents points relevés au cours de la formation. Cette étape aide les stagiaires à se fixer des priorités une fois de retour à leurs postes.

Evaluation à chaud : A l'issue du parcours en présentiel, les stagiaires seront amenés à se prononcer sur leur satisfaction quant au parcours de formation qu'ils viennent de suivre.

Un bilan qualité vous sera remis en synthèse des notes et verbatim recueillis.

Sanction de la formation : à l'issue de la formation, une attestation de présence individuelle est établie.

Conditions générales

Nous vous recommandons de bien prendre connaissance de nos conditions générales de vente ci-jointes. Vous y trouverez des indications quant à l'organisation de la formation, nos conditions de règlement, de subrogation par un organisme financeur, les conditions d'annulation et de report, la propriété intellectuelle des supports pédagogiques, sur-facturation si personnalisation du support, si facturation multi établissements... etc.



Charte Qualité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Préambule

CQFD souhaite rassurer sur sa capacité à dispenser des formations de qualité, dans le cadre d'un cercle vertueux : Compte tenu du marché hétérogène du secteur, l'Etat a créé un repère fiable et unique pour certifier la qualité du processus de délivrance des actions concourant au développement des compétences. Le processus d'attribution de la marque QUALIOPi est rigoureux et normé. Il permet d'obtenir une certification délivrée par des organismes certificateurs accrédités sur la base du référentiel national unique. CQFD a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail ainsi que selon l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6319-1-1 du code du travail.

CQFD : un organisme avéré

L'organisme de formation CQFD dispose d'un numéro de déclaration d'activité délivré par le Préfet de région. Nous remettons notre bilan pédagogique et financier chaque année aux autorités compétentes. Nous sommes à jour de tous nos impôts, taxes et charges et nous déposons bien chaque année notre bilan et compte de résultats. CQFD est vigilant à respecter la législation et l'éthique professionnelle.

Notre activité est pérenne depuis 2006...

CQFD sécurise votre achat de formation

Les conditions de la prestation de l'organisme de formation font l'objet d'un accord contractuel (appelé convention). Nous préparons en amont l'intervention et validons le déroulé pédagogique à travers un programme pour que vous puissiez vérifier que la formation dispensée sera en phase avec vos attentes.

CQFD : un partenaire proche

Nous sommes un organisme de formation de taille humaine permettant une réactivité efficace. Agiles et innovants à travers des modules de formation pertinents et en relation avec la réalité et les constats du terrain, nous répondons à vos préoccupations.

Notre souplesse de gestion s'adaptera à vos procédures à travers différents choix d'organisation d'intervention que nous proposons.

CQFD optimise votre budget

Nous avons mis en place pour les interventions en intra-muros (dans les locaux du client) un tarif progressif en fonction du nombre de stagiaires afin d'obtenir des prix en phase pour les petits groupes et les petits établissements. De plus, nos tarifs sont affichés sur notre site internet en toute TRANSPARENCE.

Au niveau des sessions en groupes inter-entreprises, nos tarifs ont aussi été optimisés pour répondre aux attentes de nos clients en terme de rapport qualité/prix. Nous formons des petits groupes (en moyenne nos sessions se déroulent avec 6 stagiaires) afin de conserver une qualité dans les échanges au sein du groupe, dans notre accompagnement et dans les réponses apportées aux questionnements des stagiaires.

CQFD organise votre formation et propose des moyens techniques adaptés

Nous veillons à ce que les informations d'accès au lieu de formation, d'horaires, de logistique (matériels nécessaires, repas...) soient évoqués en amont pour une organisation sereine et claire de la prestation.

A propos de l'organisation de nos sessions inter-entreprises, pour plus de flexibilité nous louons des salles à la capacité d'accueil en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipée d'un paperboard afin de pouvoir aisément garantir un bon déroulement pédagogique de la formation.

Nous sollicitons la même organisation auprès de nos clients quand la formation se déroule en leurs locaux. Les clients et les stagiaires peuvent quotidiennement de 8h45 à 17h30, du lundi au vendredi, contacter CQFD, et plus précisément le responsable pédagogique, William Hamiot, pour toute question d'assistance ou d'accompagnement pédagogique ou organisationnel, aux coordonnées suivantes : tél. 06 63 58 49 30 ou par email à william.hamiot@cqfd-formation.fr



CQFD développe son ingénierie pédagogique

Nos formations sont essentiellement de courte durée (1 à 3 jours en moyenne). Nous avons effectivement fait le choix de diviser en 'modules' des thématiques afin de rendre les programmes plus pertinents face à vos problématiques. Plusieurs modules peuvent se compléter et c'est alors une opportunité pour vous de les combiner, de les assembler, pour créer un parcours différencié.

Nous sommes attachés à la relation humaine : nos formations ne se déroulent qu'en face à face pédagogique car nous aimons partager, échanger, rencontrer et accompagner.

La formation débutera par un tour de table afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique au public présent. La formation se déroulera dans le respect du programme qui aura été validé par l'acheteur et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et/ou de cas pratiques, exercices, mises en situation... selon la pédagogie. Le formateur veillera à ce que chaque stagiaire puisse poser ses questions afin de faciliter le transfert de connaissances. Un livret reprenant les éléments essentiels dispensés par le formateur, est remis à chaque stagiaire.

CQFD vous fait bénéficier d'actions pertinentes, conformes à vos exigences

Nous sommes en capacité de construire des parcours personnalisés et même individualisés, en fonction des attentes que vous nous présenterez et aussi du contexte de votre demande. Les informations portées à la connaissance de l'organisme de formation au cours d'actions de formation sont confidentielles.

Nous n'acceptons que les actions de formation pour lesquelles nous sommes compétents.

CQFD est en démarche de progrès permanent

Nous veillons à l'adéquation des contenus pédagogiques avec les objectifs de la formation que vous nous aurez présentés. Ainsi, toutes nos formations sont évaluées par les stagiaires à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction et l'atteinte des objectifs fixés. Nous étudions les causes d'une insatisfaction afin que le client puisse prendre en compte les difficultés rencontrées par son personnel ou que le formateur tire les conséquences d'une erreur pédagogique.

Nous remettons aussi à l'acheteur / service formation un questionnaire de satisfaction afin de nous permettre de maintenir une satisfaction optimale également sur l'organisation et la gestion administrative de nos prestations.

Forts de tous ces partages, ces avis, de notre veille socio-économique et de notre expérience, nous ajustons régulièrement nos déroulés pédagogiques et outils didactiques.

CQFD supervise ses formateurs

Le responsable pédagogique de l'organisme de formation a identifié et sélectionné chaque formateur pour leurs spécialisations, leurs expériences professionnelles et leurs compétences pédagogiques. Certains consultants sont en poste à temps partiel pour conserver un lien avec la réalité du terrain et les pratiques professionnelles. Le responsable assure un échange de pratiques avec les formateurs et veille sur les nouvelles innovations pédagogiques ainsi que sur les évolutions réglementaires.

Il coordonne les actions de formation et les formateurs, de manière à ce que le profil de l'intervenant et notre prestation soient en adéquation avec vos attentes et objectifs. Par exemple, une sophrologue peut intervenir sur la gestion des émotions, une neuropsychologue sur la connaissance de l'Alzheimer, un pompier volontaire sur la sécurité incendie et les gestes de premier secours, un ancien journaliste sur les écrits professionnels, une ergothérapeute sur le handicap et l'accessibilité, un ancien policier sur la gestion du risque d'agression, un compositeur sur l'impact de la musique sur le comportement, etc.

CQFD rend visible son offre et donne accès aux informations

Notre site internet est une continuité de notre engagement de transparence : vous y trouverez à libre disposition tous nos programmes, le calendrier des sessions, les tarifs, notre règlement intérieur, des ressources documentaires et des informations :

www.cqfd-formation.fr



PROCESSUS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Bon de commande : En remplissant le bon de commande, vous nous permettrez de recueillir des informations permettant la préparation administrative (adresse de facturation...), financière (nombre de participants, modalités de paiement...), pédagogique (handicap...) et d'organisation (adresse de formation...). Même si vous n'avez pas encore toutes les données, remplissez les éléments déjà en votre connaissance.

Calendrier : Afin de s'assurer du délai d'intervention, nous réserverons sur le planning les dates convenues pour votre formation. Ces dates seront fixées après un échange afin de trouver un compromis entre vos contraintes d'organisation et les disponibilités de l'intervenant. Nous tiendrons compte aussi de vos délais d'instruction (délai pour nous renvoyer le contrat, pour procéder à l'engagement financier ou délai de réponse de votre opco, par exemple).

Organisation : Afin de nous organiser (notamment le déplacement avec les réservations...), nous devons connaître :

- l'adresse de formation
- les horaires souhaités
- les noms et prénoms des participants

Convention : Un contrat/convention vous sera envoyé et sera à nous retourner signé. Les modalités de paiement y seront précisées.

Engagement financier : La commande, et donc notre intervention, ne sera validée qu'après réception d'un engagement financier (acompte, prépaiement, accord de subrogation de votre opco, bon d'engagement choruspro)

Entretien téléphonique de cadrage : Pour adapter son intervention, le formateur prendra contact avec une personne référente que vous nous mentionnerez afin d'ajuster le programme. Rien n'est évident temps qu'il n'a pas été exprimé. Cet entretien est très important pour éviter un hors sujet ou hors contexte. Ce travail de personnalisation est inclus dans le tarif de base. Pour préparer cet entretien nous sollicitons que vous remplissiez ce questionnaire <https://forms.gle/46oMyoG5M7uzHWJN7>

Questionnaire de positionnement : En amont de la formation, un questionnaire individuel permettra aux stagiaires d'exprimer des questions techniques, interrogations, etc. qu'ils auraient afin que le formateur puisse appréhender pour chaque stagiaire, leur compréhension des objectifs de formation, les points sur lesquels ils souhaitent insister et leurs attentes complémentaires à cette formation. Ce qui permet de développer une approche "adaptative" de la formation en identifiant les besoins spécifiques de chaque apprenant que ce soit en termes de connaissances ou de compétences prioritaires à renforcer ou à développer. Cela permet aussi d'influencer positivement la motivation et l'engagement des participants, en démontrant que le formateur est sincèrement prêt à proposer un apprentissage davantage adapté. <https://www.cqfd-formation.fr/questionnaire-de-positionnement.htm>

Convocation : Nous vous enverrons une convocation à remettre à chaque participant accompagnée du règlement intérieur de la formation.

Pendant la formation

Livret pédagogique : Nous remettons aux stagiaires un livret pour rappel des points clés dispensés pendant la formation.

Auto-évaluation des acquis : Par un questionnaire en fin de parcours, nous amenons les stagiaires à initier une réflexion sur un plan d'actions par rapport aux différents points relevés au cours de la formation. Cette étape aide les stagiaires à se fixer des priorités une fois de retour à leurs postes.

Evaluation à chaud : A l'issue, les stagiaires seront amenés à se prononcer sur leur satisfaction quant à la formation qu'ils viennent de suivre. Nous vous invitons à participer (service formation, chef de service, direction...) pour échanger avec le formateur et les participants sur l'impact de la formation, un plan d'actions, etc.

Après la formation

Bilan qualité : Nous vous enverrons une synthèse des notes et verbatim recueillis auprès des participants. Cet outil sous forme de données statistiques vous permettra d'avoir un suivi qualitatif de notre intervention.

Sanction de la formation : Nous vous enverrons les attestations de présence individuelles accompagnées d'une copie de la feuille de présence.

Facture : Selon la modalité de paiement choisie, nous vous enverrons la facture accompagnée d'un questionnaire d'évaluation à votre attention, pour que vous puissiez nous faire part de votre expérience en termes de relation commerciale et administrative avec nous.

> Inscriptions / Commandes

CQFD propose des sessions inter-entreprises dont le calendrier est fixé en avance et se déroulent sur la base du programme détaillé au catalogue ; et des formations sur-mesure que nous organisons dans vos locaux. Le contenu peut être alors personnalisé au contexte et attentes de la structure à travers un entretien téléphonique de cadrage. Les durées peuvent aussi être réévaluées à la hausse pour approfondir ou à la baisse en allégeant le contenu et les apports. Choisir c'est savoir renoncer. Une formation, selon la thématique, apporte un éclairage, présente des outils, des apports théoriques et connaissances approfondies... mais même personnalisée comme nous la proposons, nous rappelons qu'il n'y a pas de recette magique, qu'il n'y a pas de résultat sans effort de la part des participants, qu'il n'existe pas de solution universelle transposable dans tous les établissements pour toutes les situations : une formation présente différents outils, méthodes et ce sera à chacun de s'en emparer en fonction de son contexte, de son public, de sa préférence. Pour rappel, une formation même personnalisée n'est pas une mission de conseil et il n'y a donc pas de livrable exigible (production pendant la formation). Un Référent Handicap est à votre disposition. Nos formations sont ouvertes à tout public, y compris aux personnes en situation de handicap. Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situations de handicap. Ainsi, nous nous engageons à vous proposer des aménagements pédagogiques et/ou d'accessibilité pour compenser les situations individuelles de handicaps éventuels. Les inscriptions ou commandes deviennent fermes sous réserve de disponibilité et de la réception de votre confirmation (contrat ou convention signée et engagement financier). A moins de 20 jours de la prestation, sans engagement financier de la part du client (ou accord de financement en cas de subrogation) la prestation sera reportée. En cas de prépaiement, nous vous ferons parvenir une facture acquittée. CQFD programme ses sessions à l'avance et se réserve le droit de reporter une session pour permettre une organisation dans de bonnes conditions ou d'annuler toute session qui rassemblerait un nombre insuffisant de participants, ou pour tout événement imprévu qui affecterait l'organisation du stage. En cas d'annulation, votre paiement vous sera renvoyé et aucune indemnité ne serait due.

> Contrat/ Convention / Convocation / Attestations

Les formations de CQFD entrent dans le cadre du plan de développement des compétences conformément aux dispositions du livre IX du code du travail. Un contrat ou une convention de formation sera adressé en 2 exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Il appartient à l'employeur d'aviser les participants préalablement à la formation du contenu du règlement intérieur de CQFD ainsi que du programme détaillé. Les stagiaires qui ne respectent pas les horaires (arrivée, repas, départ anticipé) indiqués sur la convocation échappent à la responsabilité de l'organisme de formation. Dans le cadre d'une session inter-entreprises, le lieu de la formation et les horaires seront précisés sur une convocation envoyée par CQFD environ 3 semaines avant la date du stage au service demandeur qui se chargera de transmettre les éléments à chaque participant. Les attestations de présence seront adressées quelques jours après la formation. CQFD ne pratique pas d'évaluation des compétences pour des formations non certifiantes.

> Prix

Nos devis sont valables 3 mois. Nos tarifs de formation ne sont pas assujettis à TVA. Ils s'entendent net à payer. Ils couvrent les frais pédagogiques, la documentation remise et les frais de déplacement du formateur sur Paris et proche couronne. Sauf indication particulière sur le devis, les frais de restauration des stagiaires et du formateur sont à la charge du client. Les frais de déplacement, restauration et éventuellement hébergement, pour les missions en vos locaux, seront facturés en sus et précisés, le cas échéant, sur le devis. Leur facturation au forfait a pour principe de simplifier la gestion comptable de part et d'autre sans justificatif exigé. Toute demande postérieure n'aboutira pas. Nous vous laissons vérifier que le forfait est cohérent avant de donner votre accord par la signature du contrat ou de la convention. Si vous pouvez prendre en charge directement des frais (déjeuner ou hébergement par exemples) prévenez-nous lors de l'établissement du devis. Certains documents particuliers (publications, livres, normes...) peuvent faire l'objet d'une facturation supplémentaire. Les livrets remis aux participants sont établis en fonction du déroulé pédagogique mais certains clients souhaitent le relire en amont pour le personnaliser, intégrer des documents internes... Ce travail supplémentaire de personnalisation entraîne des frais supplémentaires d'ingénierie dont le montant sera évalué en fonction des modifications souhaitées. En cas de demande de programme spécifique ou de modifications importantes d'un programme ou de traduction pour une dispensation dans une langue étrangère, CQFD se réserve la possibilité de facturer des frais d'ingénierie. Dans le cas d'une demande de facturation multi-sites (division de la facture entre plusieurs établissements), CQFD pourra facturer des frais de dossier.

> Conditions de règlement / Escompte pour prépaiement / Subrogation par un financeur

Si le règlement total est joint lors de la commande un escompte de -10% sera appliqué sur le coût pédagogique. Cette offre est caduque si le prépaiement nous parvient à moins de 15 jours de la prestation. Autrement, afin de valider la prestation, un acompte de 50% devra nous parvenir lors de la commande. Le solde est payable sous 30 jours maximum après l'intervention : tout paiement intervenant postérieurement au délai de paiement accordé entraînera l'application de pénalités de retard, calculées sur la base de 10% par mois. Les pénalités de retard sont dues de plein droit et doivent donc être payées spontanément par le débiteur (articles L.441-6 du Code de commerce et 98 du Code des marchés publics). Une indemnité forfaitaire de 40 euros s'ajoutera systématiquement aux pénalités de retard et ce dès le 1^{er} jour de retard. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera demandée au débiteur (décret du 2 octobre 2012). Conformément aux dispositions du Décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique, le délai maximal de paiement des sommes dues au titulaire est de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement. D'autre part la prise en charge (totale ou partielle) ou non par un organisme financeur n'influe pas sur le montant à payer. Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de celui-ci, de faire votre demande de prise en charge avant la formation. La facture peut être adressée directement au financeur sous réserve que vous ayez effectué une demande de prise en charge avant le début de la formation, que cela soit indiqué clairement sur le bon de commande ou le bulletin d'inscription, et que le client s'est assuré de l'accord de paiement. A défaut d'accord du financeur au plus tard 20 jours avant la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. Si le financeur ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat restera à la charge directe du client. En cas de non règlement par le financeur, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Il est recommandé au client de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme désigné car au-delà d'un délai de 60 jours suivant la date de formation, le client devra payer l'intégralité de la facture sous 7 jours maximum. Pour les entreprises ayant moins d'une année d'activité ou celles hors métropole, ou en procédure de liquidation, vente, cessation, PSE, CSP... le paiement total s'effectue à la commande ou à l'inscription. Pour les particuliers finançant sur leurs deniers personnels, un acompte de 30% sera à envoyer après expiration d'un délai de rétractation de 14 jours après réception du contrat ou de la convention. Si CQFD est dans l'attente d'un paiement en retard, il se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à dommages et intérêts pour le client.

> Débit et inexécution totale ou partielle

En cas d'annulation ou report de tout ou partie de la prestation par le client, les frais engagés (par exemple les réservations liées au déplacement de l'intervenant) devront être pris en charge sans limite de temps ; à moins de 30 jours francs avant le début de la prestation, CQFD conservera, en plus, à titre de dédommagement, 30 % du prix ; A moins de 15 jours francs et pendant la prestation, toute annulation, absence imprévue ou abandon d'un participant sera facturé à 100 %, aux fins de réparer le préjudice économique subi par CQFD, et ce même en l'absence de contrat (convention) signé. Un report intervenant moins de 15 jours avant le début de la prestation est considéré comme une annulation. Toute prestation commencée est considérée comme dû dans son intégralité. L'inexécution totale ou partielle d'une prestation par rapport au nombre de participants ou à la durée entraîneront le versement de sommes en réparation (en cas d'absence et/ou d'abandon) ou pour dédit (en cas d'abandon antérieur) et feront l'objet d'une facturation distincte. Le client s'engage à faire bénéficier la prestation à un nombre de participants et pour une durée établie. Cet engagement est chiffré et ce montant reste dû quel que soit le(s) motif(s) ou les circonstances justifiant l'absence du ou des participant(s) concerné(s). Si la réalisation partielle est due à CQFD, nous proposerons des modalités pour finaliser la prestation. Le client convient par avance que la responsabilité de CQFD à raison de l'exécution des obligations souscrites au contrat, est strictement limitée aux sommes effectivement payées au titre de ce contrat. La responsabilité de CQFD ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure ou fortuit tel tout événement imprévisible au sens de l'article 1218 du Code civil. Une grève, un incident, la maladie du formateur sont des exemples de situations imprévisibles n'entraînant pas de dédommagement. Hors de ces situations échappant au contrôle, CQFD serait engagé sur les sommes connues, convenues et validées en amont.

> Propriété intellectuelle des documentations et supports

Tous les supports, programmes, cours, travaux et documentations demeurent la propriété intellectuelle exclusive de leurs auteurs. L'utilisation des documents remis est soumise à l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droits ou ayants-cause est illicite ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. Ces supports ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers autres que les participants sans l'accord écrit et préalable de CQFD. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé préalablement était fait de ces supports. Les entreprises sont solidairement responsables avec les participants de toute infraction aux dispositions qui précèdent.

> Intervenants / consultants / formateurs / prestataires

CQFD s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son choix, que ce soit pour des raisons de technicité, de disponibilité ou de lieu d'intervention. Le client s'engage à s'interdire strictement tout contact ultérieur avec les consultants et formateurs envoyés par CQFD, sans regard sur leur statut, la durée, le type de contrat les liant à CQFD par quelque moyen que ce soit aux fins d'organiser une future prestation (sous n'importe quelle forme, contrat et autres moyens et pour n'importe quel objet) ou pour une éventuelle embauche. En cas de violation de cette obligation, le client devra verser à CQFD, à titre de clause pénale, une somme irréductible de 10.000 euros. En outre, CQFD se réserve le droit de faire ordonner immédiatement la cessation de l'activité et/ou de la relation contractuelle, ainsi que le droit de réclamer des dommages et intérêts au titre du préjudice subi.

> Attribution de juridiction

L'élection de domicile est faite par CQFD à l'adresse de son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat. A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Pontoise (95) appliquant la loi française.

Toute inscription ou commande vaut acceptation des conditions générales de vente ci-dessus ainsi que du règlement intérieur applicable aux stagiaires et engage les contractants sur ces conditions générales qui prévalent par conséquent sur tout autre document de l'acheteur et notamment sur toutes conditions générales d'achat. CQFD est libre de modifier à tout moment, les présentes CGV afin entre autres de prendre en compte toute évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique. La version qui prévaut est celle qui est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.cqfd-formation.fr/cgv.htm>